

# La Conférence internationale lasallienne sur la protection des mineurs se bat pour des environnements plus sûrs

La première Conférence Internationale Lasallienne sur la Sauvegarde des Mineurs s'est tenue à Rome **du 10 au 16 novembre 2024**, sous le patronage de Saint Joseph, Protecteur de l'Institut, et organisée par le Bureau de la Sauvegarde et de l'Intégrité de l'Institut, dirigé par le Frère Aidan Kilty. Ce dernier a été assisté, en tant que facilitateurs, par Tina Campbell, consultante internationale et experte en sauvegarde des enfants, qui a déjà travaillé avec plusieurs Congrégations dans le monde, et par le Frère Ambrose Payne, ANZPPNG, qui est responsable depuis plus de 20 ans du développement de programmes, de politiques et de procédures de sauvegarde intégrale dans son District.



À la demande du Supérieur général, le Frère Armin Luistro, dont la présence tout au long de la Conférence a été particulièrement appréciée par les participants, l'objectif de la réunion était de soutenir les coordinateurs de District dans la mise en œuvre des normes de sauvegarde de l'Institut dans toutes les communautés et les œuvres de District, dans le cadre de l'engagement à créer un Institut plus sûr pour « tous ceux qui nous sont confiés », en particulier les enfants, les jeunes et les adultes vulnérables.

La décision de l'Institut d'insister pour que chaque District nomme un coordinateur spécifique pour la sauvegarde a été la suite naturelle d'une réflexion qui s'était développée à la fin de l'année dernière entre le Supérieur général, Armin Luistro, et le Bureau de la Sauvegarde de l'Institut, selon laquelle de nombreux Frères Visiteurs avaient besoin d'une aide très spécifique au niveau local et du District pour faire face aux questions de sauvegarde des mineurs et

des personnes vulnérables.

« Un élément clé de la réunion était de comprendre comment aborder la question des victimes d'abus dans les diverses institutions et communautés lasalliennes », dit le Frère Aidan Kilty, « de comprendre quels protocoles mettre en place pour vivre dans une Église et des institutions plus sûres ». « Identifier les protocoles clés pour préparer chaque District à mieux protéger les mineurs et les adultes vulnérables devient le grand défi », poursuit le Frère Aidan. Mais une tâche aussi lourde et importante ne peut être accomplie par le seul Frère Visiteur, « il est nécessaire de nommer un Coordinateur de Sauvegarde de District et une Commission de Référence de District » pour être le premier contact direct pour tout problème qui pourrait survenir dans un District.



Le Frère Moses Abunya, Visiteur auxiliaire et coordinateur de la protection de l'enfance dans le District de Lwanga, affirme également que « l'engagement de tous est de prévenir les abus et de mettre en œuvre les procédures adéquates, en particulier à l'égard de ceux qui les répètent. Dans le District, nous nous formons déjà de manière adéquate sur cette question sérieuse, et le fait d'être ici avec d'autres personnes et des experts renforce la prise de conscience et l'engagement de chacun ». « Je suis vraiment heureux d'être ici », conclut Frère Moses.

Lourdes Lopez Alvarez, coordinatrice du programme « Communauté sûre » pour le district de Mexico Sud, exprime la même satisfaction quant à la participation à cette réunion et se dit enthousiaste à l'idée d'un « travail commun et d'une synergie qui protègent les droits des enfants confiés à nos communautés éducatives ». Le programme de sécurité et de protection des mineurs est la responsabilité de tous ceux qui travaillent dans ce domaine ».

À ces commentaires s'ajoute celui de Colette Allix, membre du groupe d'écoute des victimes d'abus dans le District de France, qui parmi les nombreuses réflexions soulevées au cours des journées de travail a également mis en exergue celle relative à la « fiabilité » des mots que les enfants, en matière d'abus, peuvent dire et des concepts qu'ils peuvent exprimer, « en tenant compte

notamment des différences culturelles ».

L'objectif principal de la conférence et le rôle clé des facilitateurs présents à la réunion étaient donc de fournir à toutes les personnes nommées à ce poste les compétences et la formation nécessaires pour faire face à une responsabilité aussi exigeante, notamment en ce qui concerne la gestion des risques, la réponse aux plaintes et aux allégations et la création d'institutions sûres pour les enfants.

Les différents rapports ont été accompagnés d'un ensemble de réflexions personnelles, de séances plénières pour soulever des questions, d'études de cas, de jeux de rôle et de conversations de groupe.